

Rapport de la commission du génie civil et des équipements du 7 mai 2024

Rapporteur : Pablo MARIN

DA 343 – 24.04 CRÉDIT BRUT DE CHF 165'000.00 TTC DESTINÉ À L'AGRANDISSEMENT ET À L'ÉCLAIRAGE DU STREET WORKOUT DU LIGNON

La présente DA est présentée par M. PASQUIER, Chef de service de l'environnement urbain, et M. BUSCHBECK, Maire.

Le street workout du Lignon connaît un succès florissant depuis son installation, à tel point qu'il manque parfois de place pour ses utilisatrices et utilisateurs. De plus, le Service de la cohésion sociale a reçu, en septembre 2022, une fiche projet émanant d'un jeune habitant du Lignon proposant des pistes d'améliorations, notamment l'installation d'une fontaine écopotable, d'un éclairage public, ainsi que l'agrandissement des installations. En parallèle, la motion M 136 A – 22.04 « Un peu de lumière au street workout du Lignon » acceptée par le Conseil municipal demandait une adaptation. La consultation des différents services municipaux concernés, ainsi que de deux bureaux spécialisés en génie civil et en places de jeu, a permis d'aboutir au présent projet d'agrandissement, d'adaptation et d'éclairage.

Le projet ici discuté répond donc à la motion M 136 A – 22.04, complète et agrandit les installations de street workout au Lignon et propose l'installation d'un éclairage adapté, autonome et programmable afin de ne pas éclairer les lieux pendant toute la nuit. De plus, il sera également procédé à l'installation d'un filet sur un côté du terrain multisports, afin d'éviter des impacts de ballons contre la façade du local du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon. En revanche, la fontaine demandée ne sera pas installée, pour cause de contraintes trop fortes au niveau des conduites d'eau souterraines. Une telle fontaine pourrait cependant être installée lors des prochains travaux de rénovation de La Carambole. Enfin, la demande d'installer des casiers de type « BoxUp » devra faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Fonds jeunesse, mais directement par les utilisateurs du site.

Le coût total de cette DA s'élève donc à CHF 165'000.00 TTC. Le Plan pluriannuel des investissements estimait le coût à CHF 145'000.00 TTC, la différence étant due à l'installation du filet, qui n'était pas prévue. Les coûts connexes s'élèvent à CHF 500.00, liés au contrôle annuel des installations.

À la suite de la présentation, un commissaire (SOC) rappelle que la question de l'éclairage du street workout avait déjà été abordée par le passé, et que l'éclairage nocturne ne faisait pas l'unanimité. Il demande si la situation a changé pour justifier d'un tel éclairage. M. BUSCHBECK indique que l'éclairage répond à la motion M 136 A – 22.04. Il indique que l'éclairage sera programmable, et que celui-ci se fera à des heures raisonnables pour ne pas encourager l'utilisation nocturne des installations.

Un commissaire (VERT.E.S) est satisfait du projet et remarque l'installation d'un voile d'ombrage pour créer de l'ombre sur les lieux.

La Présidente (LE CENTRE-VL) demande pourquoi ce type de voile d'ombrage est prévu à un endroit spécifique du projet. M. BUSCHBECK répond qu'il s'agit d'une décision commune issue de la discussion entre les services municipaux et les utilisateurs du street workout.

À l'issue de la discussion, la DA 343 – 24.04, Crédit brut de CHF 165'000.00 TTC destiné à l'agrandissement et à l'éclairage du street workout du Lignon, est acceptée par 10 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, et 1 PLR), soit à l'unanimité.